



Les Pennes-Mirabeau
une ville au pluriel

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt neuf juin à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 19 juin 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau.

PRESENTS :

M. MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, BORONI Lionel, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, SCOGNAMIGLIO Ambre NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, DOMINGUES DE CARVALHO Frédéric, LEBOEUF Tom, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, VESPERINI Romain, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, NICOLAI Michèle, Adjointes
M. LIGER Éric, CHAHID Ysmail, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Tom LEBOEUF a été désigné par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 4

ADHESION DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION RESEAU VELO ET MARCHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2026

97x26

ADHESION DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION RESEAU VELO ET MARCHE

Compte tenu des priorités du mandat pour la mobilité active, Monsieur le Maire souhaite faire adhérer la commune à l'association RÉSEAU VÉLO ET MARCHE qui a pour objet de mener toute action en faveur du développement du vélo et dont le siège est situé à PARIS.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche et considérant que la commune est pleinement engagée dans les démarches de transition écologique.

L'adhésion à l'association engagera une cotisation d'un montant annuel de 572 € (cinq cent soixante douze).

Le Conseil Municipal propose de désigner Mme NORD HUCHET Claire, conseillère municipale comme élue titulaire et Mme REYNAUD Joelle, Première Adjointe comme élue suppléante.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé

- AUTORISE l'adhésion à l'association RÉSEAU VÉLO ET MARCHE,
 - DESIGNER Mme NORD HUCHET Claire, conseillère municipale comme élue titulaire et Mme REYNAUD Joelle, Première Adjointe comme élue suppléante.
 - PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget,
 - AUTORISE le Maire, ou l'élue(e) en charge de la mobilité durable à signer tous documents nécessaires à l'adhésion.
- SE PRONONCE comme suit :
- | | |
|--------------|----|
| POUR : | 35 |
| CONTRE : | 0 |
| ABSTENTION : | 0 |

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF



LE MAIRE
ROMAIN AMARO